

COMMUNE DE CERVON PV du Conseil Municipal du 19 février 2026

L'an 2026, le 19 février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cervon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Fabien SANSOIT Maire,

Présents : M. Fabien SANSOIT, Maire, MMES Marie-Agnès CORDILLOT, Michelle GUDIN, Monique LANTIER-DUCOURET, Catherine SAUVAT, MM. Pascal BERTIN, Charles HALM, Jacques MARTIN, Yves PETRE, Dominique ROY, Alexandre SAINT-JOST,

Quorum : calcul du quorum $15:2=8$ (nombre arrondi à l'entier supérieur). (Les conseillers municipaux absents, même s'ils ont délégué leur droit de vote à un collègue, n'entrent pas dans le calcul du quorum).

Le quorum étant atteint avec 11 présents au moment de l'ouverture de la séance, le conseil municipal peut délibérer valablement.

Absents excusés ayant donné pouvoir : M. Nicolas BOITEUX → Mme Marie-Agnès CORDILLOT

Absents : Mme Alexandra TAUPIN, M. Baptiste TAUPIN

Secrétaire de séance : Mme Catherine SAUVAT

Ordre du jour :

- aménagement de la place : attribution de marché
- questions diverses

Approbation du procès-verbal du 17 décembre 2025

Mme SAUVAT donne lecture du procès-verbal du conseil municipal du 17 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal.

I – Aménagement de la place : attribution de marché

- Le maire rappelle le plan de financement du projet d'aménagement de la place mis à jour lors de la séance du 17 décembre 2025 suite à la requalification du chantier (inclusion d'une tranche supplémentaire de travaux consécutivement à l'obtention d'une subvention de l'agence de l'eau)

Dépenses		Recettes	
Lot1 → VRD :	373 317 € HT	DETR :	119 043,71 €
Lot 2 → Espaces verts :	58 893 € HT	Région Envi :	50 000,00 €
		Contrat Cadre CD58 :	34 012,49 €
<i>Maîtrise d'oeuvre :</i>	34 815 €	Amendes de police :	32 000,00 €
<i>HT</i>		DCE :	28 800,00 €
		AESN :	90 000,00 €
	432 210,00 € HT		
	avec maîtrise d'oeuvre : 467025,00 € HT		353 856,20 € HT (76%)
		Autofinancement :	113 168,80 €

- Il rappelle également le calendrier de la consultation :
 - constitution du DEC début décembre
 - dépôt du DCE VRD sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics SYNAPSE le 16 décembre avec parution au Journal du Centre
 - Fin de la soumission du lot VRD des entreprises : 20 janvier 2026-12 h
 - lancement d'une consultation de gré à gré (< 100 000 €) pour le lot Espaces Verts
 - Analyse et proposition d'appel d'offre le 18 février
- Après analyse des offres, le maître d'œuvre propose :
 - concernant le lot VRD, l'entreprise COLAS FRANCE, arrivée première au classement, avec un montant de travaux de 310 820,57 € HT soit 372 984,68 € TTC
 - concernant le lot "espaces verts", l'entreprise IVERDE, arrivée première au classement, avec un montant de travaux de 56 774,20 € HT soit 68 129,04 € TTC.
- La commission d'appel d'offre propose de suivre les propositions du maître d'œuvre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide les deux entreprises retenues après l'analyse et pour les montants pré-cités.

Les travaux seront inscrits au budget 2026 selon le plan de financement.

II- Questions diverses

- **Donation de deux parcelles de terrain à Précý (Nandou) par M. Merle :** D'après le notaire, la donation aurait un coût de 900 € pour la municipalité contre environ 360 € dans le cadre d'une vente. Une réflexion est en cours.
- **Réfection des passages piétons dans le bourg :** La réfection des passages piétons dans le bourg est à envisager rapidement.
- **Pont de Vellerot :** Le pont est de plus en plus endommagé en raison du passage d'engins agricoles, ce qui pourrait poser problème en cas de fortes pluies et de montée des eaux comme récemment. La communauté de communes est en charge du dossier.

Date à venir :

- prochain conseil municipal : lundi 2 mars 2026

La séance est levée à 21 h 40